Strasbourg, le 7 avril 2025

Un nouveau tram au nord : première réunion du Comité des garants

Alors que l'Eurométropole de Strasbourg initie une démarche inédite pour un nouveau projet de tram vers le nord avec la mise en place d'une Convention citoyenne, le Comité des garants de ses travaux s'est installé mercredi 2 avril. Ce rendez-vous s'est tenu en présence de l'animateur de la Convention citoyenne, Res Publica.

En effet, afin de garantir le bon déroulement des travaux de la Convention citoyenne, un Comité des garants, composé de six personnalités pour le moment, a été constitué. Sa mission principale est d'assurer la sincérité du dispositif et l'indépendance des travaux de la Convention citoyenne afin de veiller à la sincérité du processus. Il s'assure de la cohérence entre l'intention de participation citoyenne et la méthodologie mise en œuvre. Ses membres pourront également être saisis par les citoyennes et citoyens de la Convention. Les membres du Comité des garants assisteront à chaque session de travail de la Convention citoyenne. L'ensemble des avis et préconisations du Comité des garants, ainsi que leur rapport final, seront rendus public.

En détail, ce groupe de garants est composé d'experts indépendants en participation citoyenne, en mobilités, en aménagement urbain ou encore en déontologie avec :

- **Bénédicte Apouey** – chercheuse en économie et en sciences sociales au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- **Loïc Blondiaux** – politiste, professeur à Paris I, garant de la Commission nationale du débat public (CNDP) ;
- **Philippe Chavot** – maitre de conférences en Sciences de l'information et de la communication à l'Université de Strasbourg, spécialiste dans l'analyse des controverses sociotechniques ;
- **Thierry Coquil** – inspecteur général de l'Environnement et du Développement Durable (IGEDD) ;
- **Louis de Fournoux** – maître de conférences en droit public à l'Université de Strasbourg, spécialiste de déontologie ;
- **Arnaud Zimmermann** – inspecteur de l'Environnement et du Développement Durable (IGEDD).

Pour rappel, le tirage au sort des citoyennes et citoyens ayant reçu un courrier pour participer à la Convention citoyenne et ayant présenté leur candidature avant le 6 avril, se tient ce jour **lundi 7 avril 2025.**

Contact Presse :
Service presse – info.presse@strasbourg.eu – 03.68.98.68.71
strasbourg.eu/espace-presse